

L'Édito

Le 7 OCTOBRE: NE CONFONDONS PAS LES OBJECTIFS!

Le 7 octobre, en réponse à la demande de la Confédération Syndicale Internationale, Force Ouvrière organisera à Paris un débat avec plusieurs syndicalistes étrangers pour mobiliser sur le «travail décent», c'est-à-dire le respect des normes internationales du travail.

Comme l'an dernier, nous ne confondons pas les choses. Le 7 octobre est une journée de sensibilisation mondiale sur le travail décent, elle ne doit pas être détournée en journée d'action nationale ou servir de prétexte.

Comme le dit l'adage: ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Notre position était connue. C'est notamment pourquoi nous ne sommes pas allés à la réunion avec les autres organisations.

C'est notre liberté, une liberté sur laquelle nous ne transigerons pas.

Entendre le Secrétaire général de la CFDT dire qu'il est impossible d'appeler à 24 heures de grève, car on ne voit pas quel lien il y aurait, par exemple, entre un salarié du privé et une infirmière du public, est pour le moins cocasse. C'est nier l'interprofessionnel. On pourrait les faire manifester ensemble le 7 octobre mais pas faire grève? Comprenez qui pourra!

Et pendant ce temps-là les difficultés continuent et s'amoncellent pour les travailleurs en termes d'emploi, de pouvoir d'achat, de conditions de travail et de droits sociaux. Exemple: la taxe carbone: Celle-ci sera supportée au final par les consommateurs que nous sommes, et notamment par celles et ceux qui ont dû s'éloigner de leur lieu de travail pour des raisons financières ou qui n'ont pas aujourd'hui les moyens de changer leur système de chauffage. *Personne ne perdra un euro, nous dit-on!* Il faut être naïf pour croire cela.

Qu'il faille examiner la fiscalité dite environnementale est une évidence. Mais cela doit se faire dans le cadre d'une grande réforme fiscale redonnant à l'impôt le plus juste, l'impôt progressif sur le revenu, sa vraie place.

Or, au contraire, pour contrebalancer la taxe carbone, le gouvernement veut encore affaiblir le poids de l'impôt sur le revenu, ce qui conduit à deux inégalités supplémentaires.

C'est ce qu'on appelle du bidouillage fiscal au profit des plus aisés.

Jean-Claude Mailly,
Secrétaire Général
Confédération FO

→ Article du "Figaro", Budget de la DGAC, Protocole, Europe: Le D.G. débat avec les syndicats!

Le Directeur Général, M. GANDIL, avait souhaité rencontrer les représentants des personnels le 29 septembre pour une réunion informelle d'échange sur des sujets d'actualité.

L'article du journal "Le Figaro" du 23/09/09

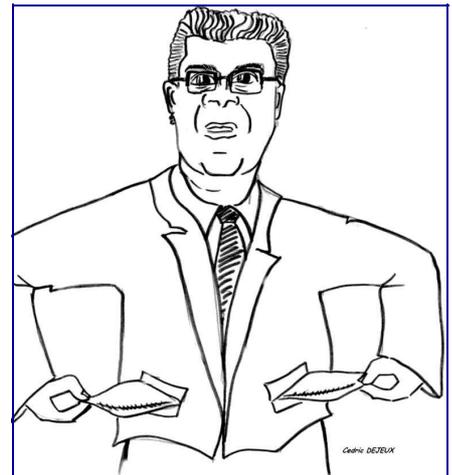
Après un rappel des faits et une condamnation du contenu caricatural et sexiste de l'article du journal le Figaro, le Directeur Général a souligné que cet article pouvait avoir un lien avec le récent référé de la Cour des comptes adressé à Jean-Louis BORLOO.

Dans le prolongement de cette affaire, le DG sera auditionné prochainement par des députés de la commission développement durable de l'Assemblée Nationale à la demande du Président de cette chambre. La DGAC a été soutenue par l'intervention orale de D. BUSSEureau à l'Assemblée Nationale lors des questions au gouvernement répondant à une question d'un député

Dans le référé de la Cour des Comptes, la méthode protocolaire ainsi que le travail en équipe des contrôleurs ne sont pas remis en cause. En revanche le contrôle de

l'efficacité du système par la DSAC, et le caractère illégal de notre système de primes revalorisé sur l'indice INSEE est fortement pointé par la Cour des Comptes. Le Directeur Général estime qu'il faudra revoir ce système lors du futur protocole DGAC (PFR ?).

Ce référé sera transmis aux parlementaires.



Le DGAC prêt pour négocier le protocole 2010-2011...

Le SNN-FO a remercié l'encadrement supérieur d'avoir défendu l'ensemble des personnels de la DGAC à travers la défense des contrôleurs aériens. Mais un droit de réponse avait été écrit par le syndicat au journal le Figaro pour

SOMMAIRE

- **Débat dur les questions d'actualités avec le DG (p 1-2)**
- **CTP DSNA (p 3-5)**
- **Recrutement TSEEAC: FO souligne le manque d'effectifs (p 5)**
- **CHSCT Spécial grippe A H1N1 (p 6)**
- **Rencontre SNN-FO / Directeur général (p 7-8)**

(Suite de la p 1)

dénoncer les inexactitudes contenues dans l'article et le caractère sexiste vis à vis des contrôleuses.

S'agissant du contrôle du temps de travail des contrôleurs aériens, sur la position par la DSAC, le SNNA-FO a rappelé que cette tâche a déjà été réalisé pour permettre à la DSAC de renouveler la ou les mentions d'unité.

Le DG a déclaré que c'est bien toute la DGAC qui est attaquée et que ses services procèdent à des vérifications juridiques avant de se lancer dans une action en justice sur l'aspect sexiste de cet article.

Il ne cherche pas, à travers cette affaire, à mettre en place un dispositif de contrôle du temps de travail. Quand le rapport de la Cour des Comptes sera rendu public, il sera communiqué aux syndicats.

La DSAC a confirmé le besoin d'expliquer aux parlementaires le système de surveillance de la sécurité de la DSNA, en particulier sur les aspects audits liés aux procédures de sécurité.

Le Budget 2009 et 2010

La situation du transport aérien ne s'est pas améliorée avec une réduction de croissance de l'ordre de moins 7% pour l'année 2009,

alors que les hypothèses initiales de construction du budget étaient de l'ordre de moins 5%.

Dans ce cadre, il faudra donc relancer un emprunt pour la fin de l'année en vue du paiement des salaires. Il n'y a pas de forte croissance prévue pour 2010.

La DGAC va augmenter les redevances et la taxe de l'aviation civile (+4%) et complètera par un emprunt.

Protocole 2010-2011

Selon le DG, la situation actuelle ne doit pas conduire la DGAC à ne pas faire de protocole. Le DG a proposé un protocole court de 2 ans (2010-2011) qui soit un protocole de méthodes.

La date de lancement de la première réunion protocolaire est fixée au 19 octobre 2009, pour débattre du contenu des différents groupes de travail de ce protocole. A l'issue de ces GT, début 2010, le DG demandera un mandat au gouvernement pour finaliser le protocole au premier semestre 2010.

Le SNNA-FO a rappelé sa volonté de démarche protocolaire sur 2 ans compte tenu de la faible visibilité de sortie de crise.

FO souhaite travailler sur des sujets transversaux favorables à l'ensemble des personnels (action sociale, complément de

retraite, ...), terminer les travaux du protocole en cours et préparer dans ce protocole de transition un protocole 2012-2014.

Le SNNA-FO a dénoncé la RGPP et présenté les chiffres (ETP) du futur budget 2010 qui démontrent d'ores et déjà une baisse des effectifs, actée, à la DGAC.

Le DG a confirmé qu'une réunion avec les OS et le SG se tiendra le 20 octobre prochain sur le budget et les effectifs.

Concernant le statut de la DGAC il n'y aura pas de changement dans la période de deux ans du futur protocole.

Le DG a déclaré vouloir maintenir, dans ce protocole et le suivant, la DGAC dans la fonction publique de l'Etat, défendre les statuts des personnels et a fait remarquer que dans un EPA les statuts (fonctionnaires d'Etat) et la gestion budgétaire plus souple sont garantis.

Pour FO, un EPA serait une première marche vers la transformation de la DGAC à l'image d'EDF et France Télécom.

La crise temporaire ne justifie aucunement la modification structurelle de la DGAC...

Contacts:

- V. BACHELIER (BN),
- M. LENOIR (BN),
- P. MEYBON (BN)

Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC?

REJOIGNEZ LE SNNA/FO!

Nom:

Prénom:

Date et lieu de naissance:

Corps/Grade:

Affectation:

Email professionnel:

Tel professionnel:

Fax professionnel:

Adresse personnelle (Optionnel):

Tel:

Fax:

Email:

A _____, le

Signature

A renvoyer

-par fax au 05 56 55 61 67 ou

-par courrier. SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert 33692 MERIGNAC

Pour nous contacter: fosna @ aol.com, ou Permanence BN Tel: 05 57 92 8486 / Fax: 8487

En ouverture de ce CTP du 22 septembre, le nouveau DSNA a confirmé le contexte économique difficile à la fois pour la DGAC et l'ensemble du monde de l'aérien. Il a rappelé la volonté de la DSNA de s'impliquer dans la construction européenne et dans le FABEC

Suites données au précédent CTP d'avril 2009

DTI

Le DSNA a confirmé le lancement d'une étude sur l'optimisation de l'organisation de la DTI, et l'étude du maintien des expérimentations à Athis-Mons.

FO a rappelé l'inquiétude des personnels en fonction à Athis-Mons et dénoncé les pressions exercées. FO estime qu'il est important de conserver des postes à Athis-Mons (des AVE seront ouverts) de permettre une mobilité fonctionnelle sur le site.

Le DSNA souhaite étudier la mutualisation des locaux avec d'autres services de la DO. Décidément, la mutualisation et la RGPP sont très souvent citées au sein de la DGAC!

Effectifs TSEEAC

Suite à la demande de FO lors du dernier CTP, SDRH a fourni un tableau en séance difficile à commenter en le découvrant.

FO a déclaré qu'au-delà des chiffres bruts et difficiles à analyser en séance, le **constat d'un manque d'effectif flagrant** dans les services est bien réel.

FO a demandé à la DSNA une véritable politique de recrutement et dénoncé les mauvais arbitrages de 2008 (suppression d'une promotion d'élèves ENAC), et le gel du recrutement de 10 TSEEAC en septembre 2009. FO a rappelé son opposition au

principe "il faut faire mieux avec moins d'effectif". Ce principe et la mise en œuvre aveugle de la politique RGPP ne peuvent conduire qu'à une dégradation du service rendu et des conditions de travail.

SESAR

Lors de sa présentation la DSNA a rappelé l'importance du projet SESAR (Single European Sky ATM Research) au point de vue technologique.

Ce partenariat regroupe de nombreux acteurs dont la DSNA avec pour objectif :

- sécurité multipliée par 3 puis par 10,
- réduire l'impact des vols sur l'Environnement de 10%,
- augmenter la Capacité de 73% puis la doubler à l'horizon 2030,
- diviser par 2 les coûts ATM.

FO a rappelé les difficultés d'échanges du fait d'une structure de dialogue social inexistante et demandé à la DSNA quel rôle elle comptait jouer en vue d'instaurer ce dialogue.

FO a dénoncé le paradoxe entre les besoins en ressources humaines nécessaires pour travailler sur les projets européens et la RGPP.

Plan annuel DSNA 2009

Le DSNA a confirmé que, compte tenu de la baisse des rentrées financières, il fallait reporter certains investissements.

FO a demandé que la DSNA énonce clairement ses priorités en matière d'investissement et informe les personnels des changements d'orientation ou des décalages de phase des projets. FO comprend qu'en période de crise il soit nécessaire de prioriser les objectifs mais il faut également communiquer localement vers les personnels.

FO a rappelé que certains locaux ne sont pas en conformité avec la réglementation du travail.

Le DSNA a reconnu le besoin de transparence et d'information des personnels.

Stratégie ATM

Suite aux débats de séance, un relevé de conclusions a été acté par l'ensemble du CTP.

ERATO : une évaluation opérationnelle sera menée au printemps 2011 dans les CRNA OUEST et SUD OUEST. Si les conditions de mise en service opérationnel ne sont pas réunies il faudra envisager le système 4-FLIGHT pour la mise en œuvre de l'environnement électronique.

4-FLIGHT : une procédure d'appel d'offre sera lancée en 2009 avec pour objectif de mise en service en 2015 dans les CRNA et OPERA.

L'acceptabilité du système par les personnels opérationnels devra être démontrée durant l'appel d'offre. Les solutions devront pouvoir s'intégrer dans l'environnement existant « en route », « approche » et « TWR ».

DATA LINK : sur la base de EVALINK le système CAUTRA devra permettre d'assurer un certains nombres de services data-link en février 2013.

L'Administration n'envisage ces évolutions qu'au profit des CRNA et de certaines approches.

FO a rappelé que les avions décollent et se posent depuis les plates-formes et qu'il ne faut pas déconnecter les tours et approches des améliorations technologiques sous peine de réduire la capacité globale du système.

Deux réunions sont prévues : une

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

réunion stratégie approche et TWR, et une réunion Renar-IP. Un GS « mise en œuvre des systèmes ATM futurs » a également été acté. Il sera animé par la DTI.

Programme d'investissement de la DSNA

Le contexte budgétaire très tendu a impliqué une capacité d'engagement réduite de 40% pour 2010. Les programmes déjà engagés ne s'arrêtent pas car cela serait pénalisant et coûteux. Les engagements français dans les projets européens seront respectés et les matériels et installations obsolètes seront remplacés. Certaines opérations seront planifiées (BT Beauvais, Vigie-strip, vigie+, extension CRNA Oust et Est...).

FO a demandé une communication de la DSNA sur les grandes lignes stratégiques économiques pour éviter la désinformation. Le DSNA s'est engagé sur ce point.

Formation initiale au contrôle aérien des ICNA et TSEEAC

FO a remercié la DSNA RH d'avoir travaillé sur ces textes et s'est déclaré favorable sur les versions finalisées qui concernent la formation initiale suivie à l'ENAC par les ICNA et les TSEEAC.

FO a demandé que pour les autres types de recrutements (EP/SP ICNA, ER/TSEEAC, RUE/ICNA et TSEEAC) la même démarche soit engagée avec l'ENAC.

FO a également rappelé sa demande de permettre à tous les TSEEAC (contrôleurs ou pas) de pouvoir démontrer le niveau 4 **et de le maintenir** s'ils le souhaitent.

La DSNA n'a pas souhaité répondre formellement sur ce dernier point.

FO a également rappelé sa demande de voir la possibilité pour les **instructeurs TSEEAC CA**

d'obtenir ou de maintenir une mention d'unité valide.

Sur ce point la **DSNA a confirmé étudier des solutions** de proximité avec l'ENAC.

Vote sur le deux textes :

Pour : FO + CGT + UNSA + SNCTA + ADMINISTRATION

Abstention : CFDT

Recrutement de contrôleurs sur titre

La DSNA a confirmé sa volonté de recruter dans le corps des ICNA et des TSEEAC des ressortissants de l'union européenne titulaire d'une licence de contrôle. Deux réunions de finalisation des textes sont prévues en octobre.

FO s'est déclaré favorable à ce dispositif prévu dans les deux statuts. FO a rappelé que 7 recrutements ICNA par cette voie d'accès ont été inscrits dans les annexes financières et proposé que 3 postes soient prévus pour le recrutement TSEEAC.

Concernant la formation complémentaire, FO a proposé de s'appuyer sur les formations existantes SP/EP ICNA et ER/TSEEAC.

A la demande expresse de FO qui avait demandé un vote sur ce point, le Président du CTP s'est engagé sur la mise en place des 2 recrutements et sur le calendrier (textes en 2009 et formation en 2010).

BRIA de LILLE

FO a rappelé son opposition à la fermeture de ce service sous prétexte de "service non attractif" et demandé le respect du protocole qui n'avait prévu qu'une réorganisation des BRIA compte tenu de la reprise de certaines tâches par les gestionnaires et non pas leurs fermetures. Le DSNA a confirmé le maintien du BRIA de Lille et l'ouverture d'AVE à la CAP de l'automne 2009.

Le DSNA a également confirmé qu'il y a des problèmes d'effectifs dans d'autres services.

FO a rappelé la très mauvaise gestion (aucune réaffectation après départ en CAP) **des TSEEAC** (10 postes de TSEEAC ER sont actuellement gelés sans compter une promotion ENAC complète sacrifiée en 2008) **et a demandé une évaluation des besoins et une véritable politique d'affectation pour garantir la sécurité et le service public.**

Licence de maintenance

Un Groupe de suivi licence maintenance sera mis en œuvre il concerne les personnels ayant une licence ATSEP (IESSA, Ouvrier d'Etat, TSEEAC des CE). FO participera à ce GS.

GT ESARR5 TSEEAC

Les conclusions de ce GT sont prévues pour fin 2009.

FO a rappelé sa demande de voir les organismes d'outre-mer étudiés dans ce GT et que l'ensemble des fonctions ayant vocation à être exercées par des TSEEAC soient analysées.

Le DSNA a confirmé sa volonté de n'oublier aucune tâche et de travailler rapidement. Il a apporté, notamment, une réponse satisfaisante sur le cas des agents BNI du SIA.

FO continuera à participer activement à ce GT.

Questions diverses

BRIA Antilles

Suite à la demande des organisations syndicales un BRIA sera créé aux Antilles avec deux entités : en Guadeloupe et en Martinique. L'effectif sera de 8 agents par entité avec le Chef BRIA en Guadeloupe et l'Adjoint en Martinique.

FO a approuvé cette création au 1^{er} juin 2009, conforme à la volonté des personnels et ayant la vocation de rendre un service public de qualité.

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

Espaces polynésiens des "Iles sous le vent"

FO a dénoncé le reclassement des espaces des îles sous le vent en espaces aériens non contrôlés du fait d'un manque d'effectif qualifié alors même qu'il y a du trafic commercial.

Ce "déclassement" n'est pas conforme aux orientations affichées par la DGAC en terme de sécurité.

Le DSNA s'est retranché derrière la réglementation et la gestion d'une situation transitoire....

FO ne conteste pas l'aspect réglementaire mais encore une fois la mauvaise gestion des ressources humaines et le non respect de calendrier technique vont à

contre sens de la qualité du service rendu aux usagers IFR/VFR.

GS IRMA

FO a rappelé que la dernière réunion du GS IRMA date de 2007 et que certaines décisions n'ont toujours pas été concrétisées. La DSNA a confirmé la mise en place d'une réunion en octobre.

FO a également rappelé le besoin de maintenir des stages de formation IRMA au profit des contrôleurs des organismes dont l'équipement reste à venir.

Conception des Procédures

FO a rappelé l'inquiétude des personnels concernant les demandes de la DSAC en terme de projet d'instruction et de suivi de compétences.

Une réunion s'est déroulée le 08 juin entre la DSNA et la DSAC et

le projet initial devrait connaître quelques amendements. Cette nouvelle version est prévue pour début octobre 2009.

A la demande de FO, les personnels seront associés à la nouvelle version du projet.

BRIA Cayenne

La DSNA a confirmé que l'augmentation de l'EVS des personnels du BRIA de SOCA doit être prise en compte à la date du 10 octobre 2008.

Prochain CTP DSNA en décembre 2009.

Contacts :

- Pierre MEYBON (SNA-SO/BN),
- Thierry MOROT (SNA-S/BN),
- Michel LENOIR (CRNA-SO/BN),
- Frédéric BARRET (SIA/BN),
- Pierre GAUBERT (SNPACM/FO/ Personnels adm. , O.E.)

→ **DERNIERE MINUTE: Les grilles de PRIMES sont disponibles sur notre site: www.snafo.com, dossier "Primes" (colonne de gauche)**

→ **RECRUTEMENTS TSEEAC: Le S.G. RECONNAIT (enfin) SON RETARD ...**

Pendant la période estivale la DGAC a réalisé un "arbitrage" dans les recrutements 2009 prévus et, en particulier, dans le corps des TSEEAC en gelant 10 recrutements.

Le SNNA-FO a immédiatement écrit au Directeur Général (18 août 2009) pour lui demander de respecter les engagements protocolaires en terme de recrutements et rappelé que, déjà en 2008, il y avait eu des réductions de recrutements dans le corps des TSEEAC.

Le SNNA-FO a également dénoncé le manque de concertation et d'information sur cette décision.

En réponse à notre intervention, le Secrétaire Général de la DGAC nous a fait parvenir un courrier (3 septembre 2009) pour tenter de justifier les décisions de l'Administration.

Dans ce courrier, le SG reconnaît :

- qu'il y a déjà eu des gels de recrutements imposés par le Contrôleur Budgétaire Central en juillet 2008. Les concours 2009 permettront l'entrée d'une promotion à l'ENAC seulement en mars 2010,
- qu'il y eu une estimation inexacte dans la préparation de l'annexe financière 2009 basée sur les statistiques incluant le pourcentage de lau-

réats au concours interne TSEEAC. Cette erreur sur le pourcentage vient du fait que désormais le concours interne TSEEAC est ouvert aux agents de Météo-France et aux agents du ministère de la Défense.

Face à cette situation le SG a validé le principe de retarder l'entrée à la DGAC de 10 emplois réservés 2009 pour permettre l'entrée en septembre 2009 d'une promotion à l'ENAC composée en particulier des lauréats du concours interne.

Le SG s'est engagé à recruter les 10 TSEEAC prévus en 2009 dans le cadre des emplois réservés au fur et à mesure que des ETP se libèreront dans l'année 2009 et au plus tard le 31 décembre 2009.

Le SG a également reconnu le manque de concertation sur la gestion du corps des TSEEAC en invoquant la période estivale.

FO continuera d'être vigilant, même en été, pour que tous les recrutements prévus soient réalisés !

Contacts :

- Thierry MOROT (Représentant en CAP nationale TSEEAC, BN),
- Pierre MEYBON (Secrétaire Général).

→ Grippe A H1N1 : réunion spéciale du CHSCT

Cette réunion du 15 septembre 2009 avait pour objet de faire un point sur la grippe H1N1 et la politique de prévention à la DGAC.

Organisation des réseaux et information

La DGAC a largement diffusé des plaquettes d'information sur les moyens de prévenir l'épidémie. La Nouvelle-Calédonie est durement touchée actuellement, mais des équipes médicales volontaires ont été envoyées en renfort. Une deuxième vague est à craindre. D'ailleurs au niveau mondial, les modélisations indiquent que le taux des gripes va se développer.

FO a posé le problème de l'île de la Réunion où la grippe a déjà sévi et où le moustique Chikungunya refait surface.

Le Dr MONCHALIN a confirmé que les services de l'Aviation Civile O.I. collectent les informations et que la situation est attentivement observée.

Bilan actuel

Au plan mondial, la pandémie a provoqué 280 000 cas et 3 200 décès (hors Afrique et Asie). En France il y a eu 25 décès, et 7 cas de maladie ont été déclarés à la DGAC.

On assiste à des formes aiguës de la maladie avec des pneumonies aggravées et syndrome de détresse respiratoire aigu en augmentation. Il convient donc de prendre cette situation au sérieux.

Vaccination

Les autorités ont prévu 3 centres de vaccination par département, et 320 personnes vaccinées en 4 heures. *"Les citoyens recevront un bon de vaccination individuel pour se rendre au centre"*.

La priorité sera donnée aux écoliers, collégiens, postes ressources (pour information : ni les contrôleurs, ni les électroniciens

ne sont concernés), les personnes à risques de létalité.

FO a demandé confirmation des informations parues dans la presse à Mme la Médecin chef de la DGAC : 94 millions de vaccins ont été prévus, ils seront livrés par pack de 500 doses qui seront fabriqués par 4 laboratoires.

Pour être immunisé il faudra recevoir obligatoirement 2 vaccins issus du même laboratoire (3 semaines à un mois entre les deux vaccinations). La campagne est prévue sur 4 mois à partir de la mi-octobre.

Le Dr MONCHALIN a confirmé et expliqué que les effets secondaires ne sont pas encore connus. Le problème est donc de risquer la maladie dans ses formes éventuellement graves sans vaccination ou se faire protéger par vaccination sans être sûr que l'on n'est pas allergique ou autre effet secondaire encore non décelable.

Sensibilisation-Prévention

Des affichettes d'information et de sensibilisation ont été placées dans les services. La DGAC a commandé 250 000 masques chirurgicaux et en a reçu 50 000 affectés à la DSNA (entités opérationnelles). La DSAC est en cours de livraison.

Télétravail

En cas de pandémie sérieuse, la question du télétravail devient d'actualité.

Pour Pascal PLANCHON, SDRH, *"Il faudra prendre en compte les problèmes médicaux et humains avec une organisation locale intelligente du travail.../...En cas de situation exceptionnelle, des consignes spécifiques pourraient être données par le SG/SDRH en matière de prise de congés (notamment en cas de garde d'enfants).../... Les volontaires qui seront équipés en matière d'informatique pourront avoir LOUTUS chez eux. Le droit de retrait pour cause de peur d'attraper la grippe ne s'applique pas"*.

Une information est disponible, et actualisée régulièrement, sur les sites d'informations internes ou dédiés à la grippe A H1N1.

- Ressources (du SG) : <http://ressources.aviation>
- Site hygiène-sécurité : <http://hygiene-securite.aviation>
- Site du gouvernement : <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>
- Site de l'INPES : <http://www.inpes.sante.fr>

Contact: Michel LENOIR (BN)

En conclusion, FO conseille aux personnels :

- de bien se laver les mains souvent et de le demander également à leurs enfants.**
- de rester chez eux en cas de rhume important ou à l'apparition de fièvre.**

Par ailleurs, FO invite les agents à signaler à ses représentants tout manquement au dispositif de prévention normalement mis en place dans les services, notamment, les manques de gel hydro-alcoolique, de serviettes antibactériennes pour nettoyer les outils de travail partagés ou utilisés par plusieurs personnes (téléphones, micros, claviers, etc.).

→ Rencontre SNNA-FO / Directeur Général

Le SNNA-FO a été reçu par le Directeur Général entouré du Secrétaire Général de la DGAC et du Directeur des Opérations de la DSNA représentant le DSNA, le mercredi 16 septembre afin de faire le point sur le protocole en cours et d'évoquer le suivant.

Lors de cette réunion bilatérale, FO a insisté sur la nécessité d'aller rapidement de l'avant et jusqu'au bout des mesures et des études actées dans ce protocole afin de pouvoir aborder le suivant plus sereinement.

Dossiers protocolaires 2007-2009 non encore finalisés

Recrutement des Ressortissants Européens :

Le SNNA-FO avait rencontré le DG et obtenu un accord de principe dès la fin mars.

Nous sommes maintenant mi-septembre, le dossier n'a pas avancé, il faut en terminer rapidement ! Les changements de directeurs et sous-directeurs de ces derniers mois ont retardé la mise en œuvre de ce recrutement. Au regard de ce constat le DG a demandé à la DSNA de finaliser ce dossier pour la fin 2009.

L'échéancier et les modalités de recrutement seront présentés et actés en CTP DSNA le 22 septembre pour des recrutements au titre de l'année 2009.

Examen spécifique IESSA des TSEEAC des centrales énergie :

Le SNNA-FO avait obtenu cette passerelle au protocole. Sa mise en œuvre a été retardée puis bloquée par des personnes que cette promotion professionnelle dérange. Le SNNA-FO a rappelé au DG qu'il avait engagé sa signature et exigé de l'Administration qu'elle tienne ses engagements. Le DG a convenu avec la DSNA que cet examen doit être réalisé rapidement.

Les modalités de mise en œuvre et un calendrier de travail nous seront transmis sous 15 jours.

Renouvellement de contrat des agents non titulaires :

Les renouvellements de contrats sont actuellement bloqués. Sur ce point, FO a interpellé le Directeur Général sur les problèmes d'interface rencontrés par la Sous-direction des personnels (SDP) avec l'équipe du Contrôleur Budgétaire Central (CBC) qui pénalisent les agents les plus précaires de la DGAC. Pour FO, il est urgent que le Secrétariat Général se dote d'une réelle politique et d'une procédure de gestion des agents non titulaires. Cette situation est d'autant plus choquante et inadmissible

qu'un cadre de gestion pour ces agents a été validé dans le cadre du protocole actuel.

Selon le SG, c'est un retard technique dû aux problèmes de trésorerie que connaît actuellement la DGAC. Les choses reprendront leur cours normal dès janvier 2010.

Tous les contrats seront renouvelés sans interruption de paiement.

Primes formateurs en langue

Le Secrétariat Général a confirmé le paiement avec rétroactivité sur le salaire d'octobre 2009.

GT Métiers du contrôle aérien :

Le texte du protocole prévoyait qu' *"un groupe de réflexion sera créé avec pour mission de préserver et de mieux identifier la filière professionnelle métiers du contrôle aérien. Les fonctions d'expertise encadrement ayant un lien avec ces métiers seront traitées dans ce groupe"*.

FO a rappelé au DG avoir fait inscrire dans le protocole ce GT qui aurait dû être couplé avec le GT « encadrement et expertise » pour la partie commune.

FO a fait remarquer que seules les fonctions d'encadrement ont été traitées et les métiers du contrôle encore...oubliés !! FO a insisté pour que ce GT démarre maintenant !

Le DG a bien compris que ce GT devait être centré sur le contrôle d'aérodrome et reconnu qu'il y avait une réflexion à mener et un travail à faire afin de dissiper les doutes des contrôleurs d'aérodrome sur leur avenir et ne pas laisser s'installer un sentiment de malaise.

Le DG a reconnu que la montée en puissance du contrôle aérien sur les aérodromes des groupes F et G est un facteur important du développement économique et des politiques régionales. Cet état de fait sera pris en considération dans l'élaboration de la politique des basses couches de la DGAC.

Le DG et le SG ont bien compris le peu de considération démontrée aux contrôleurs d'aérodrome de par leur positionnement sur la grille EVS.

Ils ont convenu que doit cesser la discrimination dont ont été victimes les contrôleurs d'aérodrome postulant sur des postes d'expert ou d'encadrement lors de la dernière CAP.

Ils sont en outre d'accord pour que les contrôleurs d'aérodrome TSEEAC doivent pouvoir prétendre à un déroulement de carrière au même titre les agents exerçant d'autres fonctions.

Le GT débitera donc rapidement, *"le temps de trouver un rapporteur"*.

(Suite page 8)

FO, toujours seul, a réaffirmé, si besoin en était, sa volonté d'obtenir une réelle reconnaissance du service rendu et de l'importance croissante des actuels groupes F et G.

GT Evolution EVS

Ce GT n'a pas tenu le rôle ni les engagements qui lui étaient impartis !! Seule la partie correspondance EVS-RSI a été abordée.

Alors que le SG souhaite mettre en place une nouvelle grille de primes PFR (Prime de Fonction et de Résultat) de 5 à 7 niveaux qui remplacerait les primes actuelles il aurait été judicieux d'avancer dans ces discussions en anticipation du nouveau protocole.

FO a réaffirmé sa volonté de mener la réflexion sur les positionnements dans la grille EVS sans, comme depuis trop longtemps, délaissier certaines fonctions et pour respecter les engagements protocolaires précédemment actés, de prendre enfin en compte le rapport de l'IGAC avant la création d'une grille PFR.

Sur ce point FO a rappelé qu'un futur régime indemnitaire doit inclure des processus de revalorisation.

FO avait déjà fait des propositions concrètes au SG dès la fin 2008 et renouvellera la démarche rapidement. Ces propositions vont dans le sens d'une meilleure considération de tous les métiers de la DGAC et de plus d'équité en réduisant le nombre de niveaux de l'actuelle grille EVS.

Projet de Loi de Finances (PLF) 2010

FO a demandé une présentation du PLF 2010 ainsi qu'une prévision des effectifs 2010 et 2011 avec une ventilation par corps pour chaque direction et service de la DGAC.

Depuis le PLF 2009 l'ensemble des effectifs de la DGAC a été regroupé sur le programme 613 « Soutien aux prestations de l'Aviation Civile » (SG) contrairement au PLF 2008 où la répartition était effectuée par programmes correspondant à chacune des directions.

Pour FO, dans un contexte de volonté de baisse des effectifs liée à la mise en œuvre de la RGPP, il est impératif d'avoir une vision précise des effectifs par corps et par directions de la DGAC. Une réunion sera programmée sur ce sujet spécifique.

FO a dénoncé le sous-effectif qui entraîne une dégradation du service rendu à l'utilisateur (DSNA, DSAC...).

Grippe A H1N1

Le SNNA-FO a demandé au directeur de la DO de rappeler aux sièges des services que les sites éloignés comme les délégations ou les aéroports

doivent également être pourvus des matériels de prévention (masques, gel, lingettes, etc.).

Le DG a confirmé que des mesures seront prises rapidement dans ce sens afin de pallier aux oublis et aux lenteurs éventuelles.

Futur protocole

Les discussions débiteront dans le dernier trimestre 2009 par des échanges avec les organisations syndicales pour se terminer début 2010.

Les accords porteront sur une durée de deux ans.

Le DG souhaite un protocole stratégique et de réorganisation au plan national et européen.

En phase avec FO sur ce sujet, il souhaite maintenir une DGAC unie.

Il entend également engager une discussion sur le statut de la DGAC: *"Les deux options sont le maintien de la situation actuelle avec peut-être quelques ajustements mineurs ou bien le passage en EPA (Etablissement Public Administratif), permettant une gestion plus souple, et dans lequel l'unité de la DGAC serait cependant maintenue"*.

Le SNNA-FO ne croit guère le DG quant à la deuxième hypothèse, et n'est pas favorable à ce chant des sirènes.

Compte tenu des difficultés financières actuelles (la DGAC a déjà du contracter un premier emprunt et doit en contracter un deuxième pour boucler l'année 2009), le DG souhaite assurer la continuité de la démarche protocolaire mais envisage d'inscrire des avancées indemnitaires et statutaires dans la mesure où les effets financiers ne seront effectifs que fin 2011.

Le SNNA-FO a demandé qu'une mesure d'amélioration retraite pour tous les personnels de la DGAC soit présentée dans le futur protocole.

Le DG estime que ce projet est intéressant et qu'il faudra lancer une réflexion sur la création d'un fonds de prévoyance et de capitalisation (type ATC/ICNA) au profit de tous les agents.

FO a rappelé son attachement à l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique et demandé des négociations transparentes vis-à-vis de l'ensemble des personnels.

Le SNNA-FO a rappelé son refus de brader les statuts et l'unité de la DGAC pour quelques mesures spécifiques au profit exclusif de quelques agents.

FO rencontrera prochainement la DGAC pour défendre précisément les motions votées lors du congrès 2009.